

Je propose, appuyé par l'honorable député de Roberval (M. Villeneuve):

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, C.H., gouverneur général et commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets loyaux et fidèles de Sa Majesté, les Communes du Canada, en Parlement assemblés, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

(Texte)

**M. Georges Villeneuve (Roberval):** Monsieur le président, la vie nous réserve parfois d'agréables surprises. Le 10 août dernier, les électeurs du comté de Roberval me choisissaient pour les représenter auprès de ce Parlement, et déjà, le 13 novembre, je suis appelé à prononcer mon premier discours pour appuyer l'Adresse en réponse au discours du trône, proposée par mon honorable ami, le nouveau député d'York-Centre (M. Hollingworth), que je tiens à féliciter d'une façon particulière pour le brio qu'il a mis à s'acquitter de sa tâche.

Ma reconnaissance s'adresse tout particulièrement au très honorable premier ministre (M. St-Laurent) et à ses collègues du cabinet, pour l'honneur qu'ils m'ont fait, et par ricochet, à tous mes commettants du comté de Roberval. Peut-être ont-ils cru que la jeunesse d'un député, alliée à celle du comté qu'il représente, cadreraient harmonieusement avec les nouveaux projets de loi annoncés dans le discours du trône.

Le 10 août dernier, les électeurs de ce pays ont ratifié, par leur suffrage, le gouvernement qui présidait à ses destinées depuis déjà 18 ans. Je crois qu'il convient de signaler ce record. Si le très honorable premier ministre me le permet, j'ajouterai que le peuple canadien est resté sensible à ses démonstrations claires, précises et sincères relativement à l'administration du pays, tout en continuant d'adhérer au mouvement d'unité nationale qu'il a dessiné depuis son accession à l'éminent poste de confiance qu'il occupe. A mesure que les Canadiens d'origines différentes s'appliquent à mieux se connaître, ils s'entendent mieux et tout le Canada grandit d'autant. L'unité dans la diversité, germe de paix sociale au Canada, fait l'admiration du monde entier et constitue l'une des causes profondes de l'influence de notre beau et grand pays dans le giron international. Le très honorable premier ministre, qui s'est fait le promoteur de cette pensée, a continué de conserver la confiance du peuple canadien et c'est là une preuve que tous les Canadiens ont foi en leur pays, foi qui se cristallisera

[M. Hollingworth.]

un jour, je l'espère bien, de façon officielle, dans un emblème caractéristique unificateur ainsi que dans un seul hymne vraiment canadien.

L'année 1953 fut marquée d'un magnifique déploiement à l'occasion du couronnement de Sa Majesté Élisabeth II, notre reine, à qui nous souhaitons un règne paisible et fructueux, à l'instar de son illustre aïeule la reine Victoria. C'est un grand honneur, à mon point de vue, pour tout l'élément féminin du Commonwealth, et le fait qu'une femme y ait accès, consacre l'importance que nous accordons à l'élément féminin sous notre régime de monarchie constitutionnelle et démocratique.

Je me dois de féliciter également le nouveau président et le nouveau vice-président de la Chambre. Grâce à leur doigté reconnu,—l'expérience parlementaire aidant,—ils sauront certes conserver dans cette enceinte la tradition de gentilhommérie qui y règne depuis les premiers jours de la Confédération.

Parmi les honorables membres du cabinet, nous constatons avec fierté la présence de deux nouvelles figures: le secrétaire d'État (M. Pickersgill) et le ministre des Ressources et du Développement économique (M. Lesage). Le premier siège à la Chambre pour la première fois, et ce, à titre de député de notre nouvelle province sœur, Terre-Neuve, et de membre du cabinet. Rarement avons-nous vu une figure si nouvelle dans la politique active être aussi connue. Ses connaissances étendues des sujets d'ordre administratif et constitutionnel l'ont fait s'imposer d'emblée à l'attention des honorables membres du cabinet et de tout le pays. Le second siège déjà depuis deux termes en cette enceinte, comme député de Montmagny-L'Islet. Travailleur acharné, esprit lucide et homme à l'entregent incomparable; voilà quelques qualités qui, entre autres, jointes à la compétence et à la facilité d'adaptation, lui valent l'honneur d'être le plus jeune membre du cabinet. Nul doute qu'avec autant de ressources personnelles à son crédit, il saura s'acquitter admirablement de sa charge de ministre des Ressources et du Développement économique d'un pays en plein essor.

Les 9 septembre et 15 octobre de la présente année furent fertiles en bonnes nouvelles puisqu'on annonçait aussi la nomination d'adjoints parlementaires à divers membres du cabinet. Aussi, sied-il de féliciter les récipiendaires pour l'attention spéciale que leur ont portée les honorables ministres en reconnaissance de leurs services et de leurs aptitudes à la gestion des affaires du pays. On dit qu'un bon administrateur sait bien